

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 26 AVRIL 2022

MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE PRÉSENTS :

Collège des Résidents :

Monsieur COLLINEAU, Président du Conseil de la Vie Sociale.

Collège des Familles :

Madame DULONG Marie-Claire, Vice-Présidente.

Membres Qualifiés :

Monsieur BOISSAYE, Représentant des Familles.

Représentant du personnel Syndicat SUD Santé Sociaux :

Madame HUBERT.

Représentant du Conseil d'Administration :

Monsieur CRAVENAUD Michel, Conseiller Municipal.

MEMBRES EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Madame GUILLOU, Représentante des Résidents, donne pouvoir à Monsieur COLLINEAU, Président du Conseil de la Vie Sociale.

MEMBRES INVITÉS PRÉSENTS :

Monsieur ESSALHI, Directeur ; Madame PIRO-MAHÉ, Directeur Adjoint ; Madame GIRAULT, Cadre Supérieur de Santé Paramédical ; Madame DEIBER, Responsable des Finances ; Madame ROY, Accueil-Communication ; Madame DESMARES, Assistante de Direction ; Madame ROUSSEAU, Animatrice ; Madame JARNOUX, Ergothérapeute ; Madame HUAULT, Diététicienne ; Madame NEMOR, Psychologue.

MEMBRES EXCUSÉS :

Madame ESTAGER Jeannette, Membre Qualifié, Représentante des Résidents.

Madame NEVEUX Véronique, Représentante des Familles.

Monsieur FANDO, Conseiller Municipal.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame DESMARES, Assistante de Direction.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Hommage à Madame Jeanne DIMIER
- 2) Adoption du Procès-Verbal de la séance du 14 décembre 2021
- 3) Questions des membres du Conseil de la Vie Sociale
- 4) Plan Bleu – COVID-19 : Plan de Continuité d'Activité de la Résidence DEBROU :
 - Situation au mardi 26 avril 2022
 - Campagne de rappel de vaccination : 4ème dose de vaccin contre la COVID-19
- 5) Renouvellement du Conseil de la Vie Sociale : élection des nouveaux membres en 2022
- 6) Citoyenneté au sein de la Résidence DEBROU : élection présidentielle 2022
- 7) Axes de travail prioritaires et projets des services Animation – Restauration/Diététique – Psychologie - Ergothérapie
- 8) Étude de la couverture des téléphones mobiles au sein de la Résidence DEBROU
- 9) ERRD 2021 (État Réalisé des Recettes et des Dépenses 2021) : Hébergement Permanent / Hébergement Temporaire

- 10) Proposition et affectation du Résultat : Hébergement Permanent / Hébergement Temporaire :
 - Section d'Hébergement
 - Section Soins/Dépendance
- 11) Admission en non-valeur pour l'année 2022
- 12) Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes au titre de l'année 2021
- 13) Contrat de Séjour de la Résidence DEBROU : Présentation de la Version N°8 en date du 29 avril 2022
- 14) Dons 2021 à l'attention de la Résidence DEBROU
- 15) Mise au rebut de certains mobiliers et équipements
- 16) Don de 5000 euros à la Résidence DEBROU par Madame LEMONNIER-MAKHOTINE Brigitte, fille et nièce de deux habitantes de la Résidence DEBROU
- 17) EHPAD RESSOURCES : Prestations d'activités physiques adaptées :
 - Convention de partenariat entre la Résidence DEBROU et l'Association Siel Bleu
- 18) Projet de télé-expertise bucco-dentaire du Groupement Hospitalier de Territoire d'Indre-et-Loire
- 19) Forte hausse du coût de l'énergie (électricité, gaz, ...) et des matières premières (blé, viande, ...)
 - Répercussion de ces hausses sur le budget de la Résidence DEBROU et pistes envisagées.
 - Contre-proposition tarifaire du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire acceptée par la Résidence DEBROU.
- 20) Le Référent National d'Évaluation des Établissements Sociaux et Médico-Sociaux :
 - Nouveau dispositif HAS d'évaluation de la qualité au sein de la Résidence DEBROU.
- 21) Le Référent Laïcité de la Résidence DEBROU
- 22) Élections professionnelles 2022
- 23) Le Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU :
 - Lignes directrices présentées par Monsieur Le Directeur : vidéo n°1.
 - Liste des Référents Institutionnels réactualisée en date du 08 avril 2022.
 - Témoignages des habitants et des familles : vidéo n°2.
- 24) Approche non médicamenteuse au sein de la Résidence DEBROU :
 - Vie sociale au sein de la Résidence DEBROU : planning des différents ateliers proposés au sein des unités de vie.

La séance est ouverte à 14H35.

Monsieur Le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et invités du Conseil de la Vie Sociale et est très heureux de voir une assemblée pleine de résidents, familles et proches.

Monsieur Le Président cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur est heureux d'informer les membres du Conseil de la Vie Sociale que le seuil de l'immunité collective des habitants de la Résidence DEBROU étant atteint depuis plusieurs semaines, la séance de ce jour se réunit en présentiel, sous réserve de la présentation d'un pass sanitaire valide et du respect strict des mesures barrières.

Pour les familles et proches n'ayant pas pu faire le déplacement, Monsieur Le Directeur précise que la séance est également accessible depuis internet, via le lien Zoom transmis par courriel à l'ensemble des familles et proches.

Monsieur Le Directeur accueille avec plaisir les habitants, les familles et proches présents au sein du public de ce Conseil de la Vie Sociale et les remercie pour leur présence.

Monsieur Le Président cède la parole à Madame La Vice-Présidente.

Madame La Vice-Présidente remercie vivement les familles et proches présents aujourd'hui au sein de ce Conseil de la Vie Sociale.

Madame La Vice-Présidente rappelle ce qu'est le Conseil de la Vie Sociale et informe que les procès-verbaux des séances précédentes sont publiés sur le site internet de la Résidence DEBROU.



1- HOMMAGE À MADAME JEANNE DIMIER

Monsieur Le Président, Madame La Vice-Présidente, Monsieur Le Directeur et l'ensemble des membres du Conseil de la Vie Sociale rendent hommage à Madame Jeanne DIMIER, décédée le 24 février 2022.

Madame DIMIER a été Présidente du Conseil de la Vie Sociale durant trois mandats, de 2007 à 2016.

Un hommage lui a été rendu lors d'une messe au sein de la Résidence DEBROU le 24 mars dernier, à laquelle ont participé nombreux résidents et nombreuses familles ainsi que des membres du personnel.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021.

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3- QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Madame La Vice-Présidente rapporte qu'« *en raison de la reprise de l'épidémie de Covid-19 nous n'avons pu réunir les familles que deux fois depuis le dernier CVS de décembre 2021.*

Le ressenti de ces familles est très divers. La majorité est tout à fait satisfaite de la prise en charge et de la prise en soin de leurs proches au sein de la résidence.

Cependant plusieurs familles ont avancé des « revendications » afin d'exprimer, je pense, leur souffrance. Nous sommes là pour répondre à toutes les familles sans exception.

Les circonstances actuelles dues à la pandémie et à la crise que connaissent tous les emplois du secteur sanitaire font que les problèmes de personnel sont en première ligne. J'ai rappelé les efforts faits par l'équipe administrative pour recruter et j'ai même transmis l'annonce parue dans la Nouvelle République.

Voici donc les questions posées lors de nos deux réunions d'accueil des familles du 22 mars et du 21 avril 2022. »

Toilettes des résidents : « **Pouvons-nous faire le point des prescriptions en la matière : toilette au lavabo, douche - À quelle fréquence et comment procède-t-on ?** »

« Une famille a mis en cause la restriction des changes. Je souhaite que paraisse au compte-rendu que ces derniers sont faits en tant que de besoin et que jamais on ne refuse un change au résident. »

Madame GIRAULT informe que la toilette du résident est réalisée quotidiennement, toujours sur la base d'une toilette évaluative. La toilette fait partie d'un soin délégué qui est validé dans le dossier de soins.

Madame GIRAULT informe que la douche est réalisée une fois par semaine.

Madame GIRAULT confirme que jamais il est refusé une restriction de change pour tout résident.

Monsieur Le Directeur complète les propos de Madame GIRAULT en soulignant que la toilette et la douche de tout résident sont un axe fort – un dû - du projet de soins. Monsieur Le Directeur invite tout résident, toute famille rencontrant la moindre difficulté à se rapprocher des cadres de santé.

Prévention des chutes : « Bien souvent la chute se produit loin de la sonnette. Peut-on envisager un système de détection ou d'alerte : montre ou pendentif porté par le résident ? »

Monsieur Le Directeur rappelle que la contention fait systématiquement l'objet d'une prescription médicale. Un mode opératoire est formalisé et appliqué par tous les professionnels. La liberté d'aller et venir pour chacun des résidents accueillis au sein de la Résidence DEBROU est une valeur forte au sein de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale du recrutement d'une infirmière de nuit supplémentaire depuis septembre 2021.

La nuit, quatre rondes sont organisées à intervalles réguliers. Des caméras complètent le dispositif et permettent aux agents de l'équipe de nuit de visualiser tout mouvement à un endroit précis. Monsieur Le Directeur présente le dispositif sur une tablette.

Monsieur Le Président informe que les appels des résidents sur les sonnettes sont tracés informatiquement 24/24h 7/7j et peuvent faire l'objet d'une vérification.

« Certaines personnes ont évoqué en mars la difficulté d'avoir un rendez-vous avec M. Le Directeur. Il a été rappelé que c'est possible et à tout moment si on prend rendez-vous auprès de l'accueil ou de l'assistante de direction. Se faire connaître si le rendez-vous n'est pas finalisé. »

Madame DESMARES rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale ainsi qu'au public présent dans l'assemblée la possibilité de solliciter, au moment de l'admission de son proche, un rendez-vous avec Monsieur Le Directeur. Une prise de contact avec la personne ayant sollicité le rendez-vous est faite dans les deux mois suivant l'entrée au sein de La Résidence DEBROU. Il est également possible, à tout moment, de solliciter un rendez-vous avec Monsieur Le Directeur en se rapprochant de l'accueil ou du secrétariat de Direction.

Référent institutionnel : « Difficultés à l'identifier en raison des mouvements de personnel. On y revient dans le point 23 de ce présent Conseil. »

La liste des Référents Institutionnels actualisée à la date du 08 avril 2022 est transmise en séance au public présent.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale le dispositif de Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU et illustre ses propos par la diffusion de deux vidéos tournées au sein de l'établissement.

4- PLAN BLEU-COVID-19 : PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

- Plan de continuité d'activité de la Résidence DEBROU : Situation au mercredi 27 avril 2022.

Monsieur Le Directeur est heureux d'affirmer qu'à ce jour, après les plusieurs cas de Covid-19 confirmés ces dernières semaines, il n'y a plus aucun cas de Covid-19 au sein de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur remercie l'ensemble du personnel.

- Campagne de rappel de vaccination : 4ème dose de vaccin contre la Covid-19.
Pour ce qui concerne la campagne de vaccination des habitants contre la COVID-19 et plus particulièrement la 4ème dose de vaccin, Le Docteur SCHMITT informe qu'environ une centaine de résidents ont déjà pu en bénéficier. Six résidents refusent toujours la vaccination contre la Covid-19.

5- RENOUELEMENT DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE : ÉLECTIONS DES NOUVEAUX MEMBRES EN 2022

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que le renouvellement des membres du Conseil de la Vie Sociale se tiendra en 2022, courant novembre.

Monsieur Le Directeur lance un appel à candidatures à l'attention des résidents, des familles et proches et des représentants légaux. Des actions de communication à leurs attentions seront diffusées à partir du second semestre 2022.

6- CITOYENNETÉ AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU : ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que la Résidence DEBROU a procédé au recensement des résidents qui souhaitent voter par procuration et ceux qui souhaitent se déplacer directement au sein des bureaux de vote (bureaux de vote à proximité de la Résidence DEBROU – accompagnement par le service Animation de l'établissement) pour l'élection présidentielle 2022.

Monsieur Le Directeur ajoute qu'il s'agit d'un dispositif mis en place depuis plusieurs années.

7- AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES ET PROJETS DES SERVICES ANIMATION – RESTAURATION/DIÉTÉTIQUE – PSYCHOLOGIE – ERGOTHÉRAPIE

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Madame ROUSSEAU pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service vie sociale - animation.

Madame ROUSSEAU informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que le programme des animations du mois en cours est affiché au sein des salles de restaurant de chaque unité – à l'accueil de la Résidence et publié chaque mois sur le site internet www.debrou.fr

Madame ROUSSEAU informe qu'elle intervient au sein de toutes les unités de vie selon un planning définit et qu'il est possible pour tout résident de participer à une activité organisée au sein d'une autre unité que celle dans laquelle il habite.

Madame ROUSSEAU informe de l'organisation du pique-nique annuel le mercredi 29 juin 2022

à partir de 12h00 dans les jardins de la Résidence DEBROU, dont le thème est « La Fête Foraine ». L'ensemble des familles sont conviées à participer à cet évènement aux côtés de leurs proches. Une note d'information à leur attention leur sera communiquée prochainement.

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Madame NEMOR pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service de psychologie.

Madame NEMOR rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale l'institutionnalisation des groupes de formation des familles et des proches sur la maladie d'Alzheimer, les troubles apparentés et les troubles du comportement animés par le service de psychologie. Madame NEMOR précise que depuis avril 2022, un groupe de 12 personnes est animé une fois par mois par une psychologue de la Résidence DEBROU.

Une note d'information est communiquée aux familles et proches plusieurs semaines avant la réunion permettant ainsi aux personnes intéressées de pouvoir s'y inscrire. Pour mémoire, le prochain groupe de formation est organisé le mercredi 04 mai 2022 et animé par Madame Gaëlle DONNADIEU, Psychologue au sein des unités de vie A1-Les Lys et A2-Les Œillets.

Madame NEMOR informe également que la Résidence DEBROU a réalisé une enquête de satisfaction à l'attention des familles et des proches des résidents. L'analyse des résultats est actuellement en cours de finalisation. Les résultats de cette enquête seront transmis par courriel à l'ensemble des familles et proches, seront consultables sur le site internet www.debrou.fr et feront l'objet d'une présentation lors des prochaines instances de juin 2022.

Enfin, Madame NEMOR informe de la mise à jour du planning de l'accompagnement non médicamenteux au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU, à la date du 1^{er} mai 2022.

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Madame HUAULT pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service restauration-diététique.

Mme HUAULT informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de la mise en application, au sein de la Résidence DEBROU, des principes de la Loi *Égalim* :

- L'introduction du pain biologique depuis le 01 janvier 2021,
 - L'intégration de viande fraîche labellisée au sein du circuit d'approvisionnement de la Résidence DEBROU,
 - L'intégration de menus à base de protéines végétales, au rythme de deux fois par semaine,
- Madame HUAULT rapporte toutefois que ces menus ne sont pas appréciés par la très grande majorité des résidents, une évolution sera donc proposée en ce sens,
- L'objectif de réduction du gaspillage alimentaire et du tri des biodéchets en vue de leur valorisation.

Madame HUAULT informe également les membres du Conseil de la Vie Sociale de l'organisation de la Commission des Menus le vendredi 06 mai prochain, à laquelle sont conviés les résidents et les familles.

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Madame JARNOUX pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service Ergothérapie.

Dans le cadre de la continuité de l'Amélioration de la Qualité de Vie des Résidents, des Familles et du Personnel, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'elle intervient au sein de toutes les unités de vie selon un planning définit afin de proposer des activités de prévention des chutes à l'attention des habitants de la Résidence DEBROU.

Aussi, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'elle participe, en lien avec SIEL BLEU, aux activités de gymnastique douce organisées tous les lundis après-midi au sein de l'espace Vie Sociale et Animation.

Dans le cadre de la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques du personnel de la Résidence DEBROU, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de l'attribution de rails supplémentaires au plafond de certains logements et de l'acquisition de nouveaux matériels (verticalisateurs et draps de glisse notamment).

Madame La Vice-Présidente et les membres du Conseil de la Vie Sociale remercient les personnels paramédicaux pour la présentation de leurs axes de travail prioritaires.

8- ÉTUDE DE LA COUVERTURE DES TÉLÉPHONES MOBILES AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur indique que la couverture des téléphones mobiles au sein de la Résidence DEBROU a fait l'objet d'une étude, dont le rapport sera transmis, dès réception, aux représentants du Conseil de la Vie Sociale.

9- ERRD 2021

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

L'ERRD 2021 ainsi que le rapport financier et d'activité 2021 ont été remis aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente le Rapport Financier et d'Activité 2021 ainsi que le tableau récapitulatif de l'exécution budgétaire 2021, synthétisant l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses 2021.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur l'ERRD 2021.

En absence de remarque, l'ERRD 2021 est adopté à l'unanimité.

10- PROPOSITION ET AFFECTATION DU RÉSULTAT : HÉBERGEMENT PERMANENT / HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du CVS les propositions d'affectation des résultats 2021, en application des articles R314-51 et R314-54 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du CVS de bien vouloir se prononcer sur les propositions d'affectation du résultat.

Les membres du CVS approuvent à l'unanimité les propositions d'affectation du résultat.

11- ADMISSION EN NON VALEUR POUR L'ANNÉE 2022

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale une créance irrécouvrable de 12 540,66 euros soumise par le Trésor Public.

Ces créances irrécouvrables feront l'objet d'une écriture comptable spécifique.

Afin de limiter ces situations, l'objectif est de :

- Sécuriser administrativement les admissions en recueillant l'ensemble des pièces auprès des futurs résidents, et des familles et ayants droit ;
- Recourir au système de prélèvement automatique,
- Suivre quotidiennement les éventuelles créances non recouvrées afin de réagir et activer les procédures administratives en vue du recouvrement et ainsi rétablir la Résidence DEBROU dans ses droits.

12- INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente l'index de l'égalité professionnelle Femmes – Hommes au titre de l'année 2021, document annexe de l'ERRD 2021.

13- CONTRAT DE SÉJOUR DE LA RÉSIDENCE DEBROU : PRÉSENTATION DE LA VERSION N°8 EN DATE DU 29 AVRIL 2022

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que Madame WACONGNE, Comptable Public à la Paierie Départementale lui a fait remarquer qu'au sein du Contrat de Séjour de la Résidence DEBROU, la terminologie comptable n'était pas respectée page 31 : en effet, comptablement, on parle d'une caution et non pas d'un acompte.

Monsieur Le Directeur propose de procéder à la modification de la terminologie au sein du Contrat de Séjour de la Résidence DEBROU.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du CVS de bien vouloir se prononcer sur le Contrat de Séjour dans sa version N°8.

Les membres du CVS approuvent à l'unanimité le Contrat de Séjour dans sa version N°8.

14- DONS 2021 À L'ATTENTION DE LA RÉSIDENCE DEBROU 15- MISE AU REBUT DE CERTAINS MOBILIERS ET EQUIPEMENTS

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Les points 10 et 11 de l'ordre du jour sont traités en même temps par Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe des dons réalisés en faveur de la Résidence DEBROU.

Il rappelle le mode opératoire à respecter pour les dons : l'établissement n'accepte que les dons utiles aux résidents. Un tarif de gardiennage de meuble a été instauré dans le Contrat de Séjour.

Aussi et afin de désencombrer les locaux de stockage de l'établissement, la Résidence DEBROU procède à des mises au rebut, après vote d'une délibération par le Conseil d'Administration.

Madame la Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur les dons 2021 à l'attention de la Résidence DEBROU ainsi que sur la mise au rebut de certains mobiliers et équipements.

Les membres du CVS approuvent à l'unanimité les dons 2021 et la mise au rebut de certains mobiliers et équipements.

16- DON DE 5 000 EUROS A LA RÉSIDENCE DEBROU PAR MADAME LEMONNIER-MAKHOTINE BRIGITTE, FILLE ET NIÈCE DE DEUX HABITANTES DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur est très heureux et très honoré de présenter aux membres du CVS un don de 5 000 euros à la Résidence DEBROU par Madame LEMONNIER-MAKHOTINE Brigitte, fille et nièce de deux habitantes de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Président, Madame La Vice-Présidente, Monsieur Le Directeur et l'ensemble des membres du CVS remercient vivement Madame LEMONNIER-MAKHOTINE au nom de l'ensemble des résidents, des familles et du personnel.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le don de 5 000 euros à la Résidence DEBROU.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le don de 5 000 euros à la Résidence DEBROU.

17- EHPAD RESSOURCES : PRESTATIONS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du CVS qu'un des objectifs du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 de la Résidence DEBROU est l'EHPAD RESSOURCES. Pour répondre à cet objectif, Monsieur Le Directeur rapporte que la Résidence DEBROU s'inscrit aujourd'hui comme un établissement ressource au service de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.

Dans ce cadre, la Résidence DEBROU a signé une convention de partenariat avec une association « SIEL BLEU » qui propose des activités de gymnastique douce.

Depuis le lundi 14 mars 2022, de 14h30 à 16h30, il est proposé aux résidents, aux familles et proches de bénéficier d'activités physiques adaptées par la participation aux ateliers « équilibre » mis en place chaque lundi et animés par des professionnels de la gériatrie.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur la signature de cette convention de partenariat entre SIEL BLEU et la Résidence DEBROU.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité la signature de la convention entre SIEL BLEU et la Résidence DEBROU.

18- PROJET DE TÉLÉ-EXPERTISE BUCCO-DENTAIRE GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE 37

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du CVS le projet de télé-expertise du GHT 37.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur la participation de la Résidence DEBROU au projet de télé-expertise bucco-dentaire GHT 37.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité la participation de la Résidence DEBROU au projet de télé-expertise bucco-dentaire GHT 37.

19- FORTE HAUSSE DU COÛT DE L'ÉNERGIE ET DES MATIÈRES PREMIÈRES

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur évoque le contexte actuel et fait lecture du courrier du Conseil Départemental en date du 08 avril 2022.

20- LE RÉFÉRENT NATIONAL D'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le nouveau dispositif HAS d'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux : « L'accompagné-traceur ».

21- LE RÉFÉRENT LAÏCITÉ DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

En application du décret N°2021-1802 du 23 décembre 2021, Monsieur Le Directeur informe se porter candidat afin d'être désigné référent laïcité de la Résidence DEBROU.

22- ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que le jeudi 08 décembre 2022 auront lieu les élections professionnelles 2022.

23- LE RÉFÉRENT INSTITUTIONNEL AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Madame la Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale le dispositif de Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU et illustre ses propos par la diffusion de

deux vidéos tournées au sein de l'établissement.

La liste des référents institutionnels actualisée au 08 avril 2022 a été communiquée aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale le rôle et les missions du référent institutionnel au sein de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur informe que la liste des référents institutionnels est actualisée en tant que de besoin, transmise aux membres du Conseil de la Vie Sociale lors de chaque séance et affichée au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

24- APPROCHE NON MÉDICAMENTEUSE AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Madame la Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

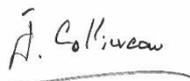
Le planning des professionnels paramédicaux (animatrices, ergothérapeute, psychologues, diététicienne) de la Résidence DEBROU a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente la version n°3 du planning des professionnels paramédicaux en date du 1^{er} mai 2022 aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur informe que ce planning permet de rendre compte de l'accompagnement non médicamenteux dont bénéficient les résidents auprès des familles et du personnel.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordés, Monsieur Le Président et Madame La Vice-Présidente remercient les membres du Conseil de la Vie Sociale présents ainsi que les familles et proches y ayant assistés, en présentiel ainsi qu'en distanciel, et clôturent la séance à 17H50.

Le Président
du Conseil de la Vie Sociale



Jacques COLLINEAU

La Vice-Présidente
du Conseil de la Vie Sociale



M-C. DULONG

Fait à Joué-lès-Tours le 26 avril 2022